



COMPTE-RENDU



Tél : 01 47 70 91 69

E-mail: contact@fo-dgfip.fr

Web: <http://www.fo-dgfip.fr>

COMITÉ TECHNIQUE DE RÉSEAU du 9 juillet 2019

Réécrire l'histoire pour revisiter la géographie !

Mardi 9 juillet 2019, était convoqué un Comité technique de réseau (CTR), pour la première fois sous la présidence du nouveau Directeur Général. S'agissant des textes soumis à l'avis du CTR, ils concernaient les modalités d'organisation des élections professionnelles dans les DISI dont le périmètre a été modifié, la création du pôle pénal d'île de France ainsi qu'une modification de l'arrêté relatif au classement des postes comptables. Figuraient également à l'ordre du jour, pour information, un projet de décret relatif à la suppression du numéraire, la géographie revisitée et un point sur « la démarche stratégique » pour lequel nous n'avons reçu aucun document de travail.

Étaient présents à ce CTR, F.O.-DGFIP, Solidaires et la CFDT, la CGT ayant décidé de ne plus participer à aucune instance. Curieusement, la veille, au Comité technique ministériel (CTM), la fédération des finances CGT était présente et est restée alors même que F.O Finances et Solidaires ont quitté la séance après les réponses aux déclarations liminaires...

À l'issue de ce CTR, qui n'est pas allé à son terme, nous avons mesuré deux choses : l'intérêt d'y être allé et celui d'en être parti avant sa fin.

Pourquoi fallait-il y aller ?

Par nature, à FO DGFIP, nous sommes toujours réticents à pratiquer la politique de la chaise vide, considérant que si nous avons été élus c'est bien pour représenter, porter la parole et défendre les intérêts des personnels qui nous ont manifesté leur confiance. Au-delà de cette position de principe et, bien que décider de ne pas y aller eût été plus confortable, nous n'avons pas voulu commencer le dialogue avec un nouveau Directeur Général en nous y déroband et démontrer ainsi que le refus d'une discussion sur le fond des sujets nous serait imputable.

À l'ouverture de la séance, le Directeur Général s'est déclaré favorable à des discussions franches et sans tabou, désireux d'instaurer un dialogue social de qualité.

Pour notre part, nous avons limité notre propos liminaire à la géographie revisitée, la démarche stratégique et la suppression du numéraire compte tenu de son impact sur le service rendu aux contribuables, usagers et partenaires. Nous sommes revenus sur la genèse du projet de « nouveau réseau de proximité », rappelant que jamais nous n'avons eu de débat préalable et que tout avait été fait pour dissimuler aux personnels et à leurs représentants l'état d'avancement des travaux jusqu'à leur finalisation et communication publique. Nous avons aussi questionné le DG sur l'anxiété générée par les rumeurs circulant en matière de délocalisation en province de certains services franciliens ou d'administration centrale, dite

« démétropolisation ». L'intégralité de cette déclaration liminaire de FO DGFIP est publiée séparément.

Il n'était évidemment aucunement question pour nous d'entrer dans le détail de la réforme du réseau mais uniquement de revenir, pour les contester, sur les principes qui ont sous-tendu les propositions des DDFiP, c'est-à-dire le repli généralisé des services de pleine compétence et leur remplacement par des points d'accueil dont le contenu reste à définir.

À l'occasion d'un premier tour de réponses, le DG a évoqué pêle-mêle un grand nombre de sujets. Ainsi, selon ses propos, l'étendue assez incroyable des missions de la DGFIP en fait une administration publique sans équivalent dans notre pays et à l'étranger. Il s'est ensuite inquiété des résultats du baromètre social, du manque de vision globale des services, de l'investissement insuffisant dans nos systèmes d'information et donc de la fragilité de certaines applications informatiques très anciennes. Il s'est aussi félicité de nos succès, dont la mise en œuvre du PAS notamment, et s'est appuyé sur le transfert programmé du recouvrement d'un certain nombre de taxes de la Douane vers la DGFIP pour nous faire remarquer que son objectif, comme celui du Ministre, n'était pas de détruire les missions mais, au contraire, de les exercer le mieux possible compte tenu des moyens qui nous sont alloués et que, partant de là, il est faux de dire que la DGFIP serait en perdition.

Enfin, s'agissant de la géographie revisitée, il s'est déclaré ouvert à une discussion sur les principes de la réforme et a souhaité que nous puissions avoir un premier échange sur sa vision de la démarche stratégique à la DGFIP.

À ce stade et après une première interruption de séance à la demande des organisations syndicales, la délégation FO DGFIP est revenue à la charge plusieurs fois pour lui faire confirmer, d'une part, qu'il acceptait de discuter des principes de la réforme et, d'autre part, qu'il admettait le fait que le point de départ d'une discussion constructive ne pouvait pas être la suppression programmée de plus de 1 000 trésoreries, plus de 100 services fiscaux et 19 services du contrôle fiscal.

Le DG s'est une nouvelle fois déclaré prêt à une discussion sur les principes en ajoutant qu'on verrait bien si nous parviendrions à le convaincre. Le challenge sur notre capacité de conviction n'allait toutefois pas jusqu'à lui faire renoncer à la tenue du GT sur le volet accompagnement RH prévu le 11 juillet, ni non plus jusqu'à accepter de surseoir à toute forme de discussion locale avec les élus locaux comme avec les représentants des personnels quant à sa mise en œuvre, en attendant la fin des discussions sur les principes.

À l'issue de ses échanges, nous avons la confirmation qu'en face de nous se tient un Directeur Général clairement missionné par le Ministre pour faire aboutir son projet et extrêmement déterminé. Dans une tentative de réécrire l'histoire, il n'a pas hésité à nous reprocher de n'avoir pas répondu au courrier du Ministre, alors que c'est le Ministre lui-même, sans doute lui aussi « maître des horloges », qui en modifiant le calendrier et en publiant son courrier sur les réseaux sociaux a rendu impossible toute réelle discussion en amont de la parution du projet. Nous avons ainsi démontré que nous ne faisons de procès d'intention à personne et que notre volonté d'un vrai débat sur les missions, leurs conditions d'exercice et les moyens de les mener à bien est intacte. Voilà pourquoi il fallait aller à ce CTR.

Pourquoi fallait-il en partir ?

Visiblement décidé à éluder les questions, le DG a ainsi évacué toute véritable réponse sur les services susceptibles d'être concernés par la « démétropolisation », comme sur leurs points de chutes éventuels. Ce n'est que contraint et forcé et voyant que personne n'y siégerait qu'il a fini par accepter le report du GT RH « accompagnement » en septembre. Il a fallu encore le

pousser dans ses retranchements et littéralement, le « cornériser », pour qu'il reconnaisse enfin qu'il voulait bien échanger sur les principes mais, « en même temps », continuer d'avancer sur son projet de réforme et discuter du volet RH pour mise en pratique dès 2020.

Dans l'espoir de parvenir à ses fins et de se chercher des alliés qu'il aurait peut-être fini par trouver si nous n'avions pas été là, il est allé jusqu'à s'engager à ce que personne ne subisse de mobilité forcée. N'étant ni naïfs, ni idiots, nous lui avons fait observer qu'il suffisait de regarder les cartes pour se persuader du contraire : quand il n'y a plus aucune implantation physique à un endroit, on est bien forcé à la mobilité géographique et/ou fonctionnelle.

À l'en croire, et il vient d'ailleurs, dans une nouvelle tentative de contournement des organisations syndicales, de l'écrire à tous les personnels, ce projet de réforme constituerait le creuset de nouveaux horizons pour tous, d'opportunités professionnelles, en un mot une chance pour les agents. Il subsiste toutefois une énorme zone d'ombre : le volume des suppressions d'emplois à venir dans le cadre du contrat pluriannuel toujours en négociation avec la direction du Budget. Quant aux « merveilleuses » opportunités auxquelles il fait référence, il manque surtout un vrai plan de qualification et de promotion pour tous.

Rien n'arrête notre Directeur Général qui, pour défendre son projet, va jusqu'à dire qu'il ne ferme pas les trésoreries mais qu'il sépare les métiers de gestionnaires des comptes de ceux du conseil aux collectivités locales. Autrement dit, la DGFIP fonctionnerait en « mode banque », où le conseiller ne serait plus celui qui tient les comptes. Il faut vraiment n'avoir jamais exercé ces fonctions dans le secteur public local pour imaginer qu'un tel concept puisse fonctionner dans la durée.

À ce stade des discussions, rester au CTR signifiait accepter les principes de la réforme ce que nous nous sommes refusés à faire. L'heure est à la mobilisation, pas à des discussions de marchands de tapis pour négocier le plan social, car c'en est bien un. Voilà pourquoi il fallait en partir.

Aucun des points prévus à l'ordre du jour n'a donc pu être traité. Ce que nous aurions pu dire sur ces différents sujets fera l'objet de prochaines parutions.

L'été ne sonne pas le glas des actions en cours et dès le mois de septembre c'est collectivement que nous devons gagner. D'ores et déjà, une première journée de grève est prévue le 16 septembre lors de laquelle les assemblées générales des personnels décideront de la poursuite de la grève.

SOYONS DETERMINES NOUS AUSSI. TOUS EN GREVE LE 16 SEPTEMBRE ET LES JOURS SUIVANTS POUR LE RETRAIT DE CE PROJET DE DESTRUCTION MASSIVE DU RESEAU DE LA DGFIP !

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° matricule (ex N° AGORA) : ADRESSE MÊL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National F.O. des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu